

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, . . . 5 25 — 7 50
 L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 13 — — soir, Express.
 7 — 11 — — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La chambre des communes d'Angleterre s'est montrée la nuit du 20 au 21 très-curieuse et même indiscret. Elle a voulu savoir si le cabinet espérait une solution pacifique de la question des Duchés. Elle a voulu être éclairée sur les intentions ultérieures du gouvernement, et être informée d'avance de la conduite qu'il tiendrait dans le cas de la reprise des hostilités.

Mais lord Palmeston s'est borné à dire qu'il ne pouvait rien dire. Il a bien constaté, il est vrai, que la flotte britannique de Spithead était en état de rendre tous les genres de services qui pourraient lui être demandés. Mais il a refusé de faire connaître à quel usage elle devait être employée, si la guerre recommençait entre le Danemark et l'Allemagne le jour où expirera définitivement l'armistice qui cesse dimanche 26 juin à minuit. Attendons donc avec le parlement anglais que les événements se produisent pour savoir ce que fera le cabinet de Londres. Si les efforts de la Conférence pour le rétablissement de la paix dans le nord de l'Europe échouent, comme on peut le craindre, il faudra bien qu'il se décide à dessiner enfin sa véritable politique dans l'affaire des Duchés.

Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs d'avoir sous les yeux l'opinion des grands journaux de Londres sur la marche de la Conférence.

Le *Morning-Post* fait une remarque dont l'importance n'échappera à personne. Il pré-

tend que l'Angleterre, en proposant un arbitrage, a réellement et complètement abandonné la proposition qu'elle avait faite le 28 mai, à savoir que la Schlei et le Danevirke formeraient la ligne frontière.

Il résulterait de cette façon de voir qu'il n'y a plus sur le tapis de proposition anglaise autre que celle de l'arbitrage.

Quant au *Times*, après avoir relaté l'insuccès des divers moyens de conciliation qui ont été mis en avant jusqu'ici, il présume que la semaine prochaine ouvrira une phase définitive, soit pour la paix, soit pour la guerre.

Le *Daily-Telegraph* contient cette phrase significative :

« Chaque séance de la Conférence a eu pour effet d'augmenter plutôt que de diminuer le nombre des points sur lesquels on n'est pas d'accord. »

L'*Observer* déclare de la façon la plus expresse et la plus énergique, que le désir de voir la paix se rétablir ne règne pas seulement parmi les commerçants, les industriels et les financiers, mais encore dans la grande masse de la population; il affirme que l'Angleterre ne veut la guerre à aucun prix.

En résumé, la presse anglaise souhaiterait que l'Angleterre fit prévaloir ses idées, triompher sa prépondérance diplomatique; que les belligérants déposassent les armes, mais sans que l'Angleterre eût à se commettre autrement que par des conseils.

On écrit de Londres, le 17 juin, à la *Gazette de Cologne* :

« Je puis vous transmettre et de la source la plus certaine, la nouvelle malheureusement

peu agréable, que le gouvernement anglais vient de prendre la résolution très-ferme, paraît-il, de venir en aide au Danemark avec sa flotte dans le cas où la guerre éclaterait de nouveau entre ce pays et les grandes puissances allemandes. Il paraît toutefois qu'on n'est pas encore fixé sur la question de savoir si la flotte anglaise se bornera provisoirement à protéger Copenhague contre une attaque ou si elle prendra part au blocus des côtes allemandes. Toujours est-il constant, que les premières maisons de banque viennent d'être instruites de cet état de choses, afin qu'elles puissent se précautionner en conséquence. »

Un télégramme de Copenhague nous apprend que le désaccord momentané qui avait existé entre le roi et le ministère avait disparu. On affirme, du reste, que le gouvernement danois a prévenu la population du Jutland que la guerre recommencerait le 27 juin. Dans une pareille attente, toute divergence de vues doit s'effacer devant le danger de la patrie commune.

Les journaux allemands, fidèles à leur tactique, parlaient ces jours-ci de députations envoyées à Berlin par les habitants des îles slesvigéaises, et chargées de réclamer une annexion à l'Allemagne. Les conseillers municipaux de deux des plus importantes de ces îles, Fœhrd et Amroum, ont protesté, par une adresse insérée dans le *Moniteur* danois, contre cette fausse allégation; de plus, ils ont envoyé des délégués à Copenhague pour exprimer au roi, qui les a reçus en audience le 18 de ce mois, leur ferme désir de rester attachés au Danemark.

C'est ce que demandent aussi, quoique sous d'autres conditions, beaucoup de membres de la noblesse slesvigo-holsteinoise; ils viennent d'envoyer à la Conférence de Londres un long Mémoire, soussigné entre autres par les barons Ch. de Scheel-Plessen et Blome de Heiligenstedten, et où, après avoir démontré l'inanité des prétentions du duc d'Augustenbourg sur le Holstein comme sur le Sleswig, ils réclament le maintien du traité de Londres.

Il paraît qu'à Berlin, le prince Gortschakoff tient un langage très-hostile contre la politique du gouvernement français, et qu'il est bien éloigné de manifester des dispositions favorables à une entente avec le cabinet des Tuileries. Cette conduite du prince Gortschakoff suffirait seule à démentir le bruit d'un voyage de l'empereur Alexandre à Paris.

Les lettres de Rome disent que le cardinal d'Andrea a demandé au Pape l'autorisation de se rendre à Naples, son pays natal, pour soigner sa santé délabrée.

Le Pape a fait observer au cardinal qu'il serait exposé à des actes de compression politique. Le cardinal est néanmoins parti pour Naples. On assure qu'il a été reçu à la frontière par les autorités italiennes.

Le ministre des finances a annoncé que le paiement de l'intérêt des consolidés romains commencerait au mois de juillet. Deux millions de bons du Trésor seront éteints le 27 juin.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

On s'occupe aux îles Ioniennes des pro-

FEUILLETON.

15

OTTO GARTNER

(Suite.)

Une minute après M. Duclos entra suivi du caissier; ils parlaient vivement.

— Vous en êtes sûr? parfaitement sûr? répétait M. Duclos.

— Dame! j'ai vérifié deux fois; Cordier a compté à son tour.

— Qui était de garde?

— M. Gartner.

— C'est bien; vérifions encore: votre livre de caisse d'abord.

— Voici: écus, trente-deux mille, appoint, sept cent quarante-trois francs, vingt-six centimes; billets de mille, soixante, en dix liasses de dix chacune.

— Une, deux, trois, quatre, cinq liasses. Il en manque une, c'est évident. — Monsieur Gartner, venez ici, je vous prie.

Je m'approchai: je devais être pâle comme la mort, car je sentais tout mon sang refluer à l'inté-

rieur; des gouttes de sueur froide coulaient de mon front sur mes joues; mais ma résolution demeura inébranlable.

— Vous avez passé la nuit ici? me dit M. Duclos.

— Oui, monsieur.

— La caisse a été ouverte.

Je restai muet.

— Répondez-moi, la caisse a été ouverte?

Même silence.

— Monsieur Gartner, vous avez ouvert la caisse?

— Non, monsieur.

— Comment non! voici le livre de caisse, vérifiez vous-même.

Je fis un signe de refus.

— Bref, il manque dix mille francs, vous en êtes responsable.

— Je ne les ai pas, ma mère est pauvre; mais les dix mille francs vous seront remis.

— Il ne s'agit pas de cela, pas encore du moins... Voyons, Colombet, vous avez peut-être fait erreur, voyez vos livres.

— Non, il n'y a aucune erreur; j'ai déjà vérifié: mon état de caisse concorde parfaitement avec la caisse de la veille et les paiements du jour, tout est en règle.

— Alors expliquez-vous, monsieur Gartner; avez-vous dormi toute la nuit? n'avez-vous rien vu?

Je gardai encore le silence.

— Allons, voilà qui est inexplicable: un homme qui ne se défend même pas. M. Cordier, veuillez aller demander à Jean si les fenêtres étaient bien fermées en dedans lorsqu'il est venu ici ce matin.

Quelques instants s'écoulerent; M. Duclos et le caissier contrôlaient les chiffres de caisse des jours précédents.

— Jean n'a rien remarqué, dit Cordier en rentrant, tout était fermé comme à l'ordinaire. Seulement, a-t-il ajouté, M. Gartner n'a pas dû se coucher, le lit n'était pas défait, puis il n'a pas voulu sortir des bureaux.

— Enfin, reprit M. Duclos en s'adressant à moi, vous saviez quelque chose, vous avez vu, aidé, ou fait vous-même: pourquoi n'avez-vous pas voulu quitter les bureaux?

— Parce que j'ai trouvé cette étiquette par terre, ce qui m'a fait comprendre que le compte de caisse ne se retrouverait peut-être pas.

— Voilà, en effet, l'étiquette de la liasse, s'écria Colombet, j'avais mis cette liasse en avant parce que j'ai un paiement de dix mille cinq cents francs à

faire ce matin.

— Monsieur Gartner, reprit M. Duclos, vous avez l'étiquette, et vous n'avez pas la liasse?

— J'ai trouvé l'étiquette par terre; j'ai ensuite cherché la liasse; j'ai tout bouleversé inutilement.

— Allons, allons! c'est difficile à croire.

— Monsieur, repris-je avec force et me remettant un peu, je suis assez malheureux, n'y ajoutez pas en m'accusant. Les dix mille francs vous seront rendus; je laisse peut-être ici mon honneur aux yeux du monde; mais je garde ma conscience.

En disant cela, je m'inclinai devant M. Duclos d'un air si résolu à rompre cet interrogatoire qu'il ne chercha point à me retenir. Prenant ensuite sur mon pupitre quelques papiers qui m'appartenaient, je sortis du bureau.

Rentré chez moi, j'écrivis à ma mère une lettre bien différente de celle que je lui destinais quelques heures plus tôt. J'avais songé à courir moi-même à Chalonnès; cela eût été préférable à plusieurs égards, mais la crainte de paraître fuir, me retint. Je disais dans ma lettre que, par un événement inexplicable, dix mille francs avaient disparu de la caisse de la Recette pendant ma nuit de veille; que, malgré ma parfaite innocence, j'avais cru pouvoir

chaines élections. Elles paraissent devoir s'accomplir heureusement, et il est probable qu'elles auront pour résultat de faire entrer à l'assemblée nationale d'Athènes des représentants dont l'esprit conservateur et éclairé ne saurait manquer d'y exercer une salutaire influence.

Malheureusement, la députation ionienne ne formera au sein de l'assemblée hellénique, qui comprend plus de trois cents membres, qu'une imperceptible et impuissante minorité. Il est à craindre que son bon vouloir ne soit paralysé par la force des choses et la résistance d'une coalition compacte, préparée à la mal recevoir et à la traiter en ennemie.

D'après une lettre particulière de Tunis en date du 16 juin, le *Moniteur de l'Armée* annonce que le bey de l'insurrection se serait rendu aux environs de Kef pour recruter des volontaires parmi les tribus de Medjerdah.

Malgré le fanatisme de ces tribus, le bey a complètement échoué dans sa tentative. Les chefs lui ont répondu qu'on les avait exonérés du double impôt qui avait provoqué la révolte et qu'ils ne voyaient pas la nécessité de se joindre à l'insurrection, du moment qu'ils avaient obtenu satisfaction.

Le véritable motif de leur abstention est la crainte de se compromettre et l'espoir d'un prochain arrangement. On semble, en effet, marcher à une solution pacifique, et le khasnadar, désespérant de réussir en dehors de l'influence française, cherche dès à présent à se rapprocher de nos agents.

Le caïd Nessim, trésorier du bey, a demandé à quitter la régence. Il a réglé tous ses comptes et est parti pour la France en emportant, dit-on, pour 5 ou 6 millions de valeurs. Le bruit s'accrédite aussi que le khasnadar, dont les actes ont servi de prétexte à l'insurrection, ne tardera pas à prendre le même chemin. Il paraît avoir perdu beaucoup dans l'esprit de son maître, lequel est maintenant en très bons termes avec les agents français.

La frégate cuirassée l'*Invincible* est arrivée à la Goulette, où elle remplace le vaisseau l'*Alexandre*, rentré à Toulon pour désarmer. L'*Actif* a également mouillé devant Tunis. Le *Caton* est revenu de Sfax et de Sousse avec 80 de nos nationaux.

Un ordre du bey transmis officiellement aux agents consulaires les informe qu'à partir du 12 juin le khasnadar n'assignerait plus aucun acte du gouvernement, et que tout document émané du Bardo devait porter, pour être valable, la signature du bey Sidi-Sadock lui-même. Ce changement si grave indique assez les nouvelles tendances du bey. Aussi annonce-t-on le prochain départ du commissaire de la Porte, qui considère sa mission comme terminée.

Le consul général d'Angleterre, M. Wood, a fait visite à l'amiral Bouët-Villaumez. C'est un

fait extraordinaire et qui est fort commenté à Tunis. L'amiral français n'a pas laissé ignorer à M. Wood que sa politique ne le satisfaisait point et il lui a rappelé à cette occasion qu'il aurait dû faire oublier les tendances du commissaire anglais en Syrie.

Les dépêches d'Amérique vont jusqu'au 20 juin. Elles annoncent que Grant a inutilement attaqué les retranchements de Lee. Les pertes de l'armée fédérale sont évaluées à 10.000 hommes. Les volontaires de l'Ouest engagés pour 100 jours ont été mis au premier rang, sans doute pour improviser leur éducation militaire.

On n'a de nouvelles positives ni de Butler ni de Sherman. Tous deux semblent fort compromis.

On regarde comme très-probable la réélection de M. Lincoln.

Des dépêches particulières portent à 12.000 hommes les pertes éprouvées par l'armée fédérale, dans les dernières escarmouches. L'armée de Grant se retrouve dans une situation analogue à celle de Mac-Clellan en 1862. Le vide s'y fait peu à peu, et les opérations du recrutement vont très-lentement.

A Washington, on commence à redouter qu'il n'y ait pas moyen d'en constituer une autre avant longtemps, et l'on considère la paix ou tout au moins une trêve comme indispensable.

Voici le texte de la proclamation que l'empereur Maximilien I^{er} doit adresser au peuple qu'il va gouverner, dès qu'il touchera le sol du Mexique.

« Mexicains,

« Vous m'avez désiré! Votre noble nation m'a, par une majorité spontanée, désigné pour veiller à l'avenir sur vos destinées! Je me rends avec joie à cet appel.

« Quelque pénible qu'il m'ait été de dire pour toujours adieu à mon pays natal et à ma famille, je l'ai fait, persuadé que le Tout-Puissant m'a, par votre entremise, confié la noble mission de consacrer toutes mes forces et mon cœur tout entier à un peuple qui, fatigué de luttes et de combats désastreux, désire sincèrement la paix et le bien-être, à un peuple qui, ayant glorieusement assuré son indépendance, veut jouir aujourd'hui des fruits de la civilisation et du véritable progrès.

« La confiance dont nous sommes, vous et moi, animés, sera couronnée d'un brillant succès, si nous restons unis pour défendre vaillamment les grands principes qui sont les seuls fondements vrais et durables des Etats modernes : les principes d'une justice inviolable et immuable et de l'égalité devant la loi; le chemin ouvert à chacun vers toute carrière, toute position sociale; la liberté individuelle complète, bien comprise, résumant en elle la protection des personnes et des propriétés; le développement de la richesse nationale, l'amé-

loration de l'agriculture, de l'exploitation minière et de l'industrie; l'établissement de voies de communication pour un commerce étendu, et enfin le libre essor de l'intelligence dans tous ses rapports avec l'intérêt public.

« Les bénédictions du Ciel, et avec elles le progrès et la liberté, ne nous feront pas certainement défaut, si tous les partis, se laissant conduire par un gouvernement fort et loyal, s'unissent pour atteindre le but que je viens d'indiquer, et si nous demeurons toujours animés du sentiment religieux, qui a distingué notre belle patrie, même dans les temps les plus malheureux.

« Le drapeau civilisateur de la France, élevé si haut par son noble Empereur, à qui vous devez la renaissance de l'ordre et de la paix, représente les mêmes principes. C'est ce que le chef de ses troupes, dans son langage sincère et désintéressé, nous disait, il y a quelques mois, comme augure d'une nouvelle ère de félicité.

« Tout pays qui a voulu se créer un avenir est parvenu à être grand et fort en suivant cette voie. Unis, fidèles et fermes, Dieu nous donnera la force pour atteindre le degré de prospérité auquel nous aspirons.

« Mexicains! l'avenir de votre beau pays est en vos mains. Quant à moi, je vous offre une volonté sincère, une loyauté entière et la ferme intention de respecter vos lois et de les faire respecter avec une autorité inébranlable.

« Dieu et votre confiance constituent ma force; la bannière de l'indépendance est mon symbole; vous connaissez ma devise: « Equité dans la justice; » j'y serai fidèle toute ma vie. Mon devoir est de tenir le sceptre avec conscience et l'épée de l'honneur avec fermeté. A l'impératrice appartient la tâche, digne d'en vie, de consacrer au pays tous les nobles sentiments d'une vertu chrétienne et toute la douceur d'une tendre mère.

« Unissons-nous pour arriver au but commun; oublions les orages du passé; ensevelissons à jamais les haines des partis, et l'aurore de la paix et d'une félicité méritée reviendra briller sur le nouvel empire.

MAXIMILIEN.

Le *Moniteur* publie les renseignements suivants sur l'*Alabama*:

Le bâtiment confédéré l'*Alabama*, mettant à exécution le projet qu'il avait annoncé depuis plusieurs jours, est sorti de la rade de Cherbourg le 19 juin, à dix heures du matin, et s'est porté à la rencontre de la corvette fédérale le *Kerseage*, qui était en vue à 15 milles au large.

La frégate cuirassée la *Couronne* avait appareillé en même temps que l'*Alabama*, et l'a accompagné jusqu'à 5 milles en dehors des passes, afin de veiller à ce qu'aucune hostilité ne fût commise dans les eaux territoriales. Les

deux bâtiments ennemis engagèrent le combat vers onze heures, loin au large de cette limite.

Après deux heures d'un feu vaillamment soutenu de part et d'autre, l'*Alabama* fut contraint, par la gravité de ses avaries, de revenir vers le port. Le *Kerseage* le poursuivit aussitôt, mais quelques instants après l'*Alabama* disparaissait sous les flots. Il était alors une heure.

Le *Kerseage* a recueilli soixante-deux naufragés de l'*Alabama*, puis il est rentré à Cherbourg, où il a mouillé dans l'après-midi. Dix blessés confédérés et trois blessés fédéraux ont été conduits à l'hôpital de Cherbourg. Neuf autres naufragés de l'*Alabama* ont été sauvés et ramenés à Cherbourg par un bateau pilote français.

Le remorqueur le *Var*, qui se tenait sous vapeur par ordre du préfet maritime, est sorti de Cherbourg pour porter secours à l'*Alabama* dès que ce bâtiment parut en danger; mais, à cause de la distance à laquelle s'était livré le combat, le *Var* ne put arriver sur le lieu du naufrage qu'au moment où le sauvetage des marins de l'*Alabama* venait d'être terminé.

Le capitaine John Lancaster, commandant le yacht à vapeur *Deerhound*, adresse au *Times* les détails suivants qu'il a extraits de son registre de bord. C'est le procès-verbal du combat entre l'*Alabama* et le *Kerseage*:

« Dimanche 19 juin, 9 heures du matin. — Nous chauffons et nous partons du port de Cherbourg.

« 10 heures 30 minutes. — Observé l'*Alabama* sortant du port et se dirigeant à toute vapeur sur le steamer fédéral *Kerseage*.

« 11 h. 10 m. — L'*Alabama* fait feu de sa batterie de tribord, les deux navires étaient environ à un mille l'un de l'autre (1,604 mètres); le *Kerseage* riposte immédiatement de sa batterie de tribord. Le feu est violent et continu. Les deux bâtiments virent de bord sept fois, à une distance de 1/4 à 1/2 mille.

« Midi. — Le feu de l'*Alabama* se ralentit. Largeur ses voiles de l'avant et met le cap sur la terre qui est éloignée d'environ 9 milles.

« Midi 1/2. — L'*Alabama* est désespéré; il est près de couler. Nous nous dirigeons vers lui. Nous passons près du *Kerseage* qui nous prie de l'aider à sauver l'équipage de l'*Alabama*.

« Midi 58 minutes. — L'*Alabama* coule à 200 yards de nous. Nous mettons nos deux chaloupes à la mer et, aidés de la baleinière et du canot de l'*Alabama*, nous parvenons à sauver 40 hommes parmi lesquels se trouvent le capitaine Semmes et 13 officiers. A 1 heure après midi nous nous dirigeons sur Southampton.

« Je dois dire qu'au moment où nous l'avons laissé, le *Kerseage* paraissait fortement avarié. Les pertes de l'*Alabama* s'élèvent, d'après nos renseignements actuels, à six hommes tués, un officier et seize hommes blessés. Le capi-

assez compter sur le dévouement de ma mère pour m'engager à rembourser M. Duclou. Suivaient quelques lignes desolées. Point de protestations, ma mère me connaissait.

La lettre faite et portée à la poste, il fallait attendre deux jours au moins. Deux jours en face d'une situation que je n'avais pas encore eu le courage d'envisager. Tout m'accablait à la fois : la honte, la ruine de mon avenir, la douleur de ma mère, et par-dessus tout la pensée que tant de maux me venaient de la main de Laurence! Mais ce n'était pas encore assez. Une douleur suprême couronnait les autres et en étouffait l'impression : « Laurence! Laurence! m'écriais-je par moments, c'est elle! mes yeux l'ont vue! Elle coupable! coupable, celle que j'aimais d'un cœur si touché par sa candide vertu! Laurence est coupable. Ah! je doute de ma raison. »

Je n'en doutais point, hélas! la raison s'affirme avec une évidence irrésistible; je savais que je n'étais ni fou ni aveugle, et cette cruelle certitude me brisait le cœur.

Bien des heures s'écoulèrent. Vers le soir j'attendais M. Noblot; il ne vint pas; ce fut un nouveau coup pour moi; condamné même par mon ami! Cependant, à la brune, un bruit de pas se fit entendre

dans mon escalier. Qui croirait que dans cet excès de malheur il y a place encore pour un mouvement de joie? Le voilà enfin, pensai-je, il n'o-ait en plein jour venir voir un voleur! N'importe, tôt ou tard, qu'il soit le bienvenu! « On frappa à ma porte! j'allai ouvrir; c'était un gendarme! Il me tendit un papier; je ne le lus pas.

— Partons! lui dis-je d'une voix rauque en enfouissant mon chapeau sur ma tête.

Je suivis mon étrange compagnon, je n'y voyais pas, je trebuchais à chaque instant. Après sept à huit minutes de marche, il s'arrêta, dans une rue qui m'était inconnue, devant une maison dont les murs noirs étaient percés de petites fenêtres grillées.

— Voilà une auberge où l'écot n'est pas cher, me dit-il en frappant à la porte.

Nous entrâmes dans un lieu quelconque, tout me paraissait ténébreux; c'est dans mes yeux mêmes que flottaient des nuages.

Nouvelle exhibition de papiers aux mains de l'homme qui venait d'ouvrir.

— Ah! dit celui-ci, c'est au sujet de cette affaire dont on parle depuis ce matin; je pensais bien que ça m'amènerait du monde.

— Oui, répondit le gendarme, et encore vous ne voyez que le commencement de la procession; car on dit qu'ils étaient plusieurs, l'un dedans, les autres dehors.

— Eh ben, si celui-là était dedans, l'y voilà encore dedans, c'est le cas de dire.

Là-dessus, mes deux interlocuteurs se livrèrent à une gaieté à laquelle je ne pris pas part, on le croira sans peine.

— Comme ça tout de même, reprit le gendarme, ma corvée est faite; si vous me signiez ma feuille, maître Tordu, je serais susceptible de m'en aller par après.

— Attendez un instant, je vas conduire la pratique. Suivez-moi, me dit-il en se tournant de mon côté.

— Je n'avais qu'à obéir.

Après avoir monté une douzaine de marches et fait quelques pas dans un couloir étroit, mon conducteur m'introduisit dans une pièce dont le mobilier me parut excessivement simple; un lit et une chaise en faisaient le gros et le menu, autant que j'en pus juger à la lueur du flambeau très-insuffisant qui nous éclairait.

— Voilà votre chambre, me dit l'homme; elle

n'est pas mauvaise, j'espère. Maintenant, si vous avez besoin de quelque chose, il n'y a qu'à demander; on n'est pas mal ici, allez. Voulez-vous du vin bouché? quarante sous; du café? quinze sous; une bonne tranche de mouton? vingt sous; c'est pour rien, et bon! ah dame! je m'en pique. C'est-il pas juste aussi? l'argent n'est pas plus pourri dans votre poche que dans celle des autres.

Je savais fort bien que l'argent n'était pas pourri dans ma poche, et cela par une bonne raison, c'est qu'il n'y en avait pas; d'ailleurs, rien au monde ne me faisait souci; je refusai laconiquement.

— Alors, me dit-il, nous avons du chagrin, je vois ça; mais on en revient; à tout métier faut apprentissage. Bonsoir!

Une fois seul, je cherchai en tâtonnant la chaise que j'avais aperçue, mes jambes fléchissaient sous moi. Je m'assis, puis, posant les coudes sur mes genoux, je me pris la tête entre les mains.

Raconterai-je ce qui se passa en moi pendant les longues heures de cette affreuse nuit? il ne m'en reste qu'un souvenir confus. Sous le poids des coups répétés qui venaient de m'atteindre successivement, j'éprouvais une douleur sourde, profonde, intense, mais rien de distinct, des sortes d'engourdissement

taine Semmes est légèrement blessé à la main. Après quelques moments d'attente, le *Kerseage* parvint à mettre ses canots à la mer, et, aidé du bateau d'un pilote français, il a sauvé les hommes qui restent encore vivants.

Voici quelques renseignements qui viennent directement de Cherbourg. Un journal du soir, qui a fait de cette lutte un roman, disait hier que l'*Alabama* avait eu le dessus jusqu'au moment où il a coulé. Rien de plus faux.

Plus fort et portant une véritable cuirasse formée de chaînes, le *Kerseage* n'a pas eu de peine à tenir son adversaire à distance; il a évité l'abordage, ce qu'il n'aurait pu faire, si l'*Alabama* avait eu un seul instant l'avantage.

Enfin, et comme preuve de l'infériorité du corsaire confédéré, il suffira de citer ce fait que le *Kerseage* n'a perdu aucun homme, et n'a eu que 4 ou 5 blessés, tandis que l'*Alabama* a eu 14 hommes tués par le feu de l'ennemi.

Les marins recueillis par les chaloupes du navire fédéral ont été mis spontanément à terre dès l'arrivée de ce navire à Cherbourg.

Le capitaine de l'*Alabama* est parvenu à sauver le journal de bord, ainsi que tous les papiers relatifs aux croisières de ce navire.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

Les négociations commerciales avec la Suisse sont terminées. Les plénipotentiaires ont paraphé le traité.

— Les ambassadeurs japonais avaient projeté un voyage à Berne. Ils voulaient visiter la Suisse avant de quitter l'Europe. Mais ils sont rappelés par leur gouvernement et ils sont forcés de renoncer à la visite qu'ils devaient faire au conseil fédéral helvétique. On sait qu'en quittant Paris, ils retourneront directement au Japon.

— MM. Renan, Sainte-Beuve, Taine, About, Vacherot et autres libres penseurs se réunissent, dit-on, dans des dîners hebdomadaires où ils se livrent à toute l'expansion de leurs idées en faveur du progrès moderne. Les conversations, qui ont eu lieu entre ces personnages, devraient être sténographiées, pour l'édification des arriérés dont ces messieurs ne manquent pas de s'entretenir dans ces circonstances sociales.

— M. Proudhon est malade depuis plusieurs jours d'un érysipèle à la face. Cette indisposition assez sérieuse retarde l'apparition de son nouveau livre, le *Bilan électoral*, dont il achevait de corriger les épreuves.

— Le comte de Montalivet va publier dans peu de jours une réponse au discours dans lequel M. Rouher accusait le gouvernement de

Louis-Philippe de n'avoir rien fait pour la France. Cette publication aura pour titre :

Rien! 18 années de gouvernement parlementaire.

— La *Gazette de l'Allemagne du Nord* nous apprend que lors de la prise de Düppel, les Prussiens ont trouvé, déposé à l'hôtel-de-ville de Flensburg, un vaisseau en chêne qui date au moins du deuxième siècle. Il avait été retiré, l'année dernière, de la mer, près de Wester-Satrup; il était couché sur le flanc, à 1 mètre 65 de profondeur. Sa largeur est de 3 mètres 70, sa longueur de 26 mètres 15. Il était rempli d'armes, d'arcs, de massues, de contes, d'ustensiles et de monnaies romaines du deuxième siècle de notre ère. Sa conservation est complète.

— Il est question d'un nouveau règlement sur la vente des poisons. Les dispositions qu'il renferme recevraient leur application à partir du 1^{er} juillet à Paris et en province.

— Le *Courrier de Bourges* annonce que les officiers mexicains, qui restent encore à Bourges, ont reçu l'avis qu'à partir du 1^{er} juillet prochain, ils ne seront plus considérés comme prisonniers de guerre.

L'époque fixée pour leur départ n'est pas encore connue.

Chronique Locale.

M. le maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent, en nous signalant le zèle et l'énergie des pompiers de la commune pendant l'incendie qui a éclaté dimanche dernier, mentionne particulièrement les sieurs Bourgeon, leur capitaine, Edouard Harcourt et Alphonse Cheminant. C'est grâce aux courageux efforts de chacun d'eux que le feu a pu être circonscrit dans son premier foyer et les maisons voisines préservées de toute atteinte.

TENTATIVE D'ASSASSINAT.

Le bruit s'est répandu ces jours-ci à Angers, mais surtout dans le faubourg Bressigny, qu'une femme qui se rendait de Sainte-Gemmes à Angers avait été accostée sur la route par trois individus qui, après l'avoir volée, l'avaient lâchement assassinée à l'aide d'une corde passée autour du cou.

S'il y avait dans ce récit un fond de vérité, il y avait aussi de grandes exagérations. Il résulte, en effet, des renseignements que nous avons pris, que, pendant la nuit de jeudi à vendredi, une ou plusieurs personnes se sont introduites dans une maison qu'habite près d'Angers, au Petit-Redon, une femme veuve et vivant du produit d'un jardin qu'elle cultive; qu'on a volé à cette pauvre femme une certaine somme, qu'ajoutant la cruauté la plus ignoble à ce premier crime, on a cherché

à l'étrangler en lui introduisant dans la gorge une espèce de petite barre de fer.

Les voleurs, croyant leur victime morte, ont fui; mais, par un hasard providentiel, elle a survécu à ses blessures, et lorsque la fraîcheur du matin est venue la sortir de son assoupissement, elle a pu se traîner jusqu'à sa fenêtre, appeler au secours. Les voisins ont accouru à ses cris; on lui a prodigué les premiers soins, et l'on a immédiatement envoyé un messenger qui est venu prévenir l'autorité judiciaire et la police. Aussitôt, M. le procureur impérial, M. le juge d'instruction et la police se sont transportés sur le théâtre du crime. On a interrogé la victime et procédé à une visite minutieuse. M. le docteur Guichard a constaté les blessures qu'avait reçues cette pauvre femme.

Devant l'instruction judiciaire ouverte, on comprend le sentiment de réserve qui ne nous permet que de raconter succinctement les faits.

P.-S. D'après de nouveaux renseignements, la victime se nomme Pehu, elle est veuve, âgée de 70 ans, et malgré sa vieillesse, elle cultive son jardin, dont les produits la font vivre.

Quoique assez graves, les blessures qu'elle a reçues, et qui ont été faites par le manche d'un gril enfoncé jusqu'à 20 centimètres environ dans la gorge, ne l'ont pas empêchée de prouver répondre hier aux diverses questions qui lui ont été posées par les magistrats instructeurs.

Les voleurs, pour s'introduire dans la maison, se sont glissés sous la porte après avoir abaissé le sol de façon à pratiquer une espèce d'ouverture, puis ils sont sortis par la même voie.

Un homme, sur lequel pesait de graves présomptions de culpabilité, a été mis en état d'arrestation.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Londres, 22 juin. — L'office Reuter annonce que dans sa réponse la Prusse rejette la ligne de démarcation que l'Angleterre proposait. La Prusse n'accepte aucune des propositions représentées à la conférence comme arbitre, et refuse de considérer la décision d'un arbitre comme décisive et obligatoire. Elle veut seulement la prendre en considération et demande la prolongation de l'armistice pendant deux mois.

On croit qu'aujourd'hui la conférence tiendra sa dernière séance. Les hostilités recommenceront lundi.

On lit dans le *Daily-News* :

La conférence éloigne l'espoir de la paix et envenime la guerre. L'Angleterre se sent entraînée à la guerre.

étonnement, c'est le guichet des prévenus; il y a des privilèges pour vous autres!

Après avoir traversé une salle, heureusement déserte et suivi un long corridor, nous nous trouvâmes en face d'une porte sur laquelle était écrit en gros caractères : *Cabinet du juge d'instruction*. Le gendarme frappa, me fit entrer, et resta dehors.

(La suite au prochain numéro.)

La musique de l'Ecole de cavalerie fera entendre, ce soir, dans l'enceinte du Carrousel, les morceaux suivants :

- 1^o *Faust*,
- 2^o *Babillard* (polka),
- 3^o *Fantaisie Traviata*,
- 4^o *Quatuor Somnabule*,
- 5^o *Suivez-moi*, de *Guillaume Tell*,
- 6^o *Cascade* (valse).

M. DUPIN, procureur général à la Cour de cassation, vient d'ajouter un TROISIÈME OPUSCULE au PROCÈS DE JÉSUS, réponse péremptoire à de récentes publications. — Un volume grand in-52, de 320 pages, 2 fr. (Voir aux annonces.)

Le *Daily Telegraph* soutient que la justice veut que l'Angleterre participe à la guerre.

Copenhague, 21 juin. — Le *Berlingske Tidende* dément l'assertion du *Dagbladet* relativement à une proposition russe touchant les dachés, et un prétendu différend entre le roi et ses ministres.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 18 juin.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Correspondance d'Algérie. — Un drame en mer (fin). — Revue scientifique. — Causerie dramatique. — Tableaux reproduits par l'Illustration. — Les industries inconnues de Londres (fin). — Chronique musicale. — Gazette du Palais. — La retraite (chanson), paroles et musique de M. Gustave Nadaud. — L'huile de pétrole en Amérique. — Célébration du trois-centième anniversaire de la mort de Calvin.

Gravures : Insurrection en Algérie (7 gravures). — Les flottes française et italienne au mouillage devant Tunis. — Salon de 1864 : Raisins et nature morte. — L'Été. — La retraite (chanson), paroles et musique de M. Gustave Nadaud. — Source de pétrole, à Oil-Creek (Pennsylvanie), station Franklin, sur l'*Atlantic* et le *Great-Western Railway*. — Echecs. — Rébus.

ÉTAT-CIVIL du 16 au 31 mai 1864.

NAISSANCES. — 16, Charlotte-Louise Bertin, rue d'Orléans; — Gabrielle-Marie Vincent, rue du Portail-Louis; — 18, Madeleine-Marie-Juliette Vétault, rue de Bordeaux; — 19, Eugène-Hippolyte-Marie Roy, rue de l'Hôtel-Dieu; — Arthur Gabiller, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 20, Laure-Marie-Julie Gaschet, rue de la Gueule-du-Loup; — André-Célestin-Joseph Escande, rue de la Visitation; — 23, Marguerite-Claire Roux, rue de la Visitation; — Eugène-Henri Trouvé, rue Daillé; — 25, Marie-Elisa Dézé, rue du Marché-Noir.

MARIAGES. — 17, Victor Beucher, cordonnier de Saumur, a épousé Marie Laurancin, couturière, de Chinon; — 25, François Pinard, journalier, a épousé Marie Hardouineau, couturière, tous deux de Saumur; — 24, Paul Ballier, sabotier, a épousé Agathe Chaverlange, couturière, tous deux de Saumur; — 26, François Lamiche, cultivateur, de Varennes-sous-Montsoreau, a épousé Louise-Renée Aucher, de Saumur; — 30, Joseph Chenuau, jardinier, a épousé Louise Corbineau, institutrice, tous deux de Saumur; — Guillaume Courtade, marbrier, a épousé Anne Claury, propriétaire, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 17, Anne Lemaître, revendeuse, 66 ans, femme Gonzales, à Sainte-Gemmes; — 18, Joseph Delaunay, manufacturier, 30 ans, célibataire, quai Saint-Nicolas; — Marie-Stéphanie Deshayes, 11 mois, rue de l'ancienne-Gare; — 20, Marie-Philippineau, domestique, 46 ans, célibataire, rue d'Orléans; — Edouard Majesté, médecin-principal des hôpitaux militaires en retraite, officier de la Légion d'honneur, 62 ans, rue Beaurepaire; — Victor-Auguste Grégoire, 7 ans, place Saint-Nicolas; — 22, Louise Duchesne, jardinière, 47 ans, femme Gaschet à l'Hôpital; — 23, Marie Suzanne, lingère, 45 ans, veuve Barbe, à l'Hôpital; — 24, Buron, mort-né, rue Saint-Lazare; — 26, Marie-Anne Ligne, propriétaire, 80 ans, veuve Gillot, rue d'Orléans; — Alphonse Gauret, 4 mois, rue de la Visitation; — 47, François-Marie Bessard, charpentier, 75 ans, rue de la Visitation; — 50, Adeline Petit, 4 jours, rue Saint-Nicolas; — 31, Alcide-Alfred Le Page, tailleur de pierres, 52 ans; — Rosalie Richard, modiste, 45 ans, célibataire, rue Saint-Jean.

BULLETIN FINANCIER.

La spéculation n'a plus ni activité, ni énergie. On dirait que la morte-saison a déjà commencée, tellement sont restreintes les affaires. Le coupon de la rente 5 0/0 a été détaché à 67 fr. et l'on n'est plus qu'à 66.

moral : il faisait aussi sombre en mon âme que dans le lieu horrible où j'étais renfermé. Cependant sur un point ma sensibilité demeurait nette et entière, la pensée de Laurence coupable m'était poignante comme une lame qui pénètre dans les chairs vives. Ah! n'y songeons plus.

Le lendemain, vers neuf ou dix heures du matin, je ne pouvais le savoir au juste, ayant oublié chez moi ma montre, mon argent, voire la clef de ma chambre, l'homme qui m'avait conduit la veille entra dans ma cellule.

— Allons! me dit-il, à confesse! — Eh bien, vous n'avez pas touché au pain du gouvernement? Dame! si cet ordinaire là ne vous convient pas, je vous l'ai dit hier soir, vous n'avez qu'à parler; j'ai de tout et au plus juste prix; à c't'heure il n'est plus temps, faut aller chez le juge d'instruction.

— Vais-je avoir à traverser la ville? demandai-je avec effroi.

— Non, non, c'est à deux pas, de l'autre côté de la rue.

Sous le porche de la prison un nouveau gendarme m'attendait. Il me toisa un instant.

— Peste! dit-il, un gaillard comme ça, s'il lui venait quelque fantaisie! Monsieur Tordeu, restez

sur le pas de votre porte jusqu'à ce que nous soyons arrivés. Il n'y a pas loin, je sais, mais quelquefois... on ne peut pas savoir... un petit coup de main ne serait pas de trop.

— Bah! c'est creux; ça ne mange pas, ça a du tourment.

— Tout de même, couvrez-le de l'œil, s'il vous plaît.

— Allez, on y est.

Grâce aux appréhensions de l'honnête gendarme, il ne nous fallut que deux minutes pour franchir la distance qui séparait la prison du lieu où l'on me conduisait. Je me demandai chemin faisant, — car au milieu du plus extrême accablement il y a place à quelques distractions, et c'est un bienfait de la Providence, autrement notre pauvre nature n'y résisterait pas, — je me demandais où nous allions. Au tribunal, sans doute. Mais le tribunal donnait sur une place à moi bien connue, et nous en étions loin, me semblait-il; mais c'était une erreur : le tribunal faisait effectivement façade sur l'un des côtés de la place, mais il touchait aussi par derrière à la rue de la prison.

— Tout le monde n'a pas le droit de passer ici, me dit le gendarme, qui devinait peut-être mon

Les acheteurs, fatigués de payer des reports continus, se liquident peu à peu. Le Mobilier est en pleine défaillance. La baisse de l'Emprunt mexicain, la situation de la Compagnie immobilière, expliquent la faiblesse de cette valeur, qui est tombée à 1,070, bien qu'on soit à la veille de détacher un coupon de 100 fr.

Les autres Sociétés de crédit sont un peu mieux tenues. La plus ferme est sans contredit la Société générale, qui ne s'éloigne pas sensiblement du cours de 640.

Sur le marché des chemins de fer, il y a eu d'assez bons achats. Le Nord, le Lyon, l'Orléans sont assez fermes. La demande est active sur le Séville-Cadix à 415. Il est vrai que les recettes de cette ligne sont en augmentation constante, et qu'elle va détacher un coupon de 20 fr. le 1^{er} juillet.

MM. L. Montier et Cie, 47, rue Richer, ouvrent du 27 juin au 3 juillet la souscription à la cinquième série de leurs opérations d'arbitrages, lesquelles ont donné jusqu'à présent un produit moyen de 16 0/0 par an. Le versement minimum est de 1,000 fr., et

le semestre commence le 1^{er} juillet. Il est bon de faire remarquer ici que les opérations d'arbitrages, qui s'appliquent principalement aux rentes françaises et italiennes, ne présentent aucune chance de perte.

Les opérations de la Banque de capitalisation, 11, rue du Conservatoire, prennent beaucoup d'extension. Cette maison offre aux capitalistes cet avantage exceptionnel de tenir toujours leurs fonds à leur disposition.

La Caisse Mobilère, Société anonyme de Crédit

provincial et communal, émet en ce moment des obligations de 100 fr. rapportant 5 p. 0/0 et remboursables en 60 ans, en représentation de ses prêts aux communes.

La même Société, 24, rue Drouot, à Paris, vient de contracter un emprunt de 5,200,000 fr., effectués avec la province de Girgenti. Cette opération assure de grands avantages aux actionnaires de cet établissement. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 26 juin 1864, à une heure.

En l'étude dudit M^e LEROUX,

UNE MAISON

Située à Saumur, vis-à-vis l'église de Nantilly, appartenant à M^{me} veuve Herbault-Cartault. Pour traiter, avant l'adjudication, s'adresser audit M^e LEROUX. (297)

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

A VENDRE

En totalité ou par parties, LA PROPRIÉTÉ

DE FOURNEUX

Située commune de Dampierre, Près Saumur, comprenant maisons de maître et de fermier, terres, vignes et bois, le tout de la contenance de 20 hectares. S'adresser, soit à M. ROBIN, propriétaire, à Terrefort, commune de Bagnaux, soit audit notaire.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Située rue Saint-Nicolas, joignant l'auberge du Coq, occupée par Marais, charcutier, composée de boutique, arrière-boutique au rez-de-chaussée; au premier étage, chambre et cabinet sur la rue, chambre et cabinet sur la cour, deux greniers au-dessus; cour, au fond de la cour cuisine et grande chambre, grenier au-dessus, caveau, puits, lieux d'aisances. S'adresser à M^e LEROUX, notaire et à M. CORMERY, rue Verte. (292)

Etudes de M^e LAUMONIER et LEROUX, notaires à Saumur.

ADJUDICATION

SUR LICITATION, Entre majeurs, avec admission d'étrangers.

Le jeudi 30 juin 1864, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e LAUMONIER et LEROUX, notaires, et en l'étude de M^e LAUMONIER, l'un d'eux,

A L'ADJUDICATION

D'UNE MAISON

Située à Saumur, Formant l'angle de la rue du Temple et de la rue Traversière, dépendant de la succession de M^{me} veuve Du Baut. On peut traiter à l'amiable avant le jour fixé pour l'adjudication. S'adresser, pour visiter la maison, à M^e LAUMONIER; pour traiter et pour tous renseignements, à M^e LAUMONIER et LEROUX. (263)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON

AVEC PETIT JARDIN, Située à Saumur, levée d'Enceinte, occupée par M. Frogier. Autre JARDIN à côté. S'adresser à M. BIGOT, propriétaire, levée d'Enceinte; ou à M^e LAUMONIER, notaire. (293)

Etude de M^e EMILE LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 26 juin 1864, à une heure de l'après-midi,

En l'étude dudit M^e LEROUX,

NEUF CAVES

A CHEMINÉES, Situées à Saumur, au Petit-Genève, près le château, appartenant à M. Vata-Droulin. Mise à prix..... 1,500 fr. Revenu..... 154 fr. S'adresser, pour traiter, audit M^e LEROUX. (290)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, UN

TRÈS-BEAU JARDIN

De 30 ares, bien planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert, à 2 kilomètres de Saumur. S'adresser, pour traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (295)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue du Puits-Neuf, 22.

A CÉDER

A Châtellerault,

UN

ÉTABLISSEMENT DE LIMONADIER

Très-bien achalandé, parfaitement situé, sans aucuns frais d'installation, bail 15 années. Toutes facilités de paiement. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE,

MAGASIN DE GANTERIE,

Bonneterie et Nouveautés,

A SAUMUR.

S'adresser à M. CORMERY, rue Verte. (270)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

UNE MAISON

Avec Jardin, Bassin

et Pièce d'eau,

Située place du Chemin-de-Fer.

PORTIONS DE MAISON

AVEC REMISE,

Sans communaux,

Situées Grande-Rue-Saint-Nicolas,

n° 31. S'adresser à M. BARRABANT, propriétaire. (212)

AVIS

Les imprimeurs qui désirent vendre, comme les personnes qui désirent acquérir une IMPRIMERIE, peuvent s'adresser à l'administration du Gutenberg, rue du Bac, n° 93, la seule en rapport avec toute l'imprimerie de France. (299)

UN HOMME de 40 ans, muni de bons certificats, demande un emploi soit comme COCHER, soit pour d'autres fonctions. S'adresser au bureau du journal.

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner une saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût. Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux. Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beauvair. (162)

LA VILLE DE SAUMUR,

Son Budget,

SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,

Par le D^r BINEAU,

Membre du Conseil municipal.

PRIX: 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

LECTEURS DE M. RENAN

Lisez le Procès de JÉSUS par M. DUPIN

Procureur général à la Cour de cassation, Un Volume grand in-32 de 320 pages.

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE D'UN TROISIÈME OPUSCULE DE 72 PAGES.

Papier ordinaire, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franco. — Velin, 3 fr. et 3 fr. 50 c. franco.

Chez tous les Libraires de France et de l'Étranger

ET CHEZ L'ÉDITEUR,

4, RUE DES POITEVINS, FAUBOURG SAINT-GERMAIN, PARIS.

Envoyer Mandats ou Timbres-Poste.

Un Prospectus est expédié sans frais aux personnes qui en font la demande franco.

Nous tenons de bonne source que l'Exemplaire du Procès de Jésus, remis par l'auteur à N. S. P. LE PAPE PIE IX, reste constamment déposé sur le bureau de Sa Sainteté.

Cet ouvrage, qui a obtenu les suffrages du Clergé, notamment des Cardinaux, Archevêques et Evêques de Bourges, Nevers, Paris, etc., a sa place marquée dans toutes les bonnes Bibliothèques.

Il a été publié en espagnol et en anglais, et doit être prochainement reproduit en italien.

Il se vend aussi à Saumur, chez M. Paul GODET, imprimeur-libraire, M. JAVAUD et M^{me} ASSAILLY, libraires.

LE RÉVEIL DE LA POLOGNE

(HISTOIRE DE L'INSURRECTION POLONAISE)

Par M. ADOLPHE HUARD,

Membre de plusieurs Académies.

Un beau volume in-18 de près de 400 pages.

Prix: 1 franc.

Franco par la poste: 1 fr. 20 c.

En vente chez M. CH. ALBESSARD, libraire-éditeur, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'Étranger.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 21 JUIN.			BOURSE DU 22 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 90	»	»	65 80	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	93 50	»	25	93 10	»	»
Obligations du Trésor.	442 50	»	»	442 50	»	»
Banque de France.	3395	»	»	3390	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1240	»	»	1240	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1200	»	»	1187 50	»	12 50
Crédit Agricole.	735	»	»	735	»	»
Crédit industriel.	715	5	»	715	»	»
Crédit Mobilier.	1057 50	»	10	1050	»	7 50
Comptoir d'esc. de Paris.	820	»	»	820	»	»
Orléans (estampillé).	866 25	»	»	865	»	1 25
Orléans, nouveau.	771 25	»	3 75	770	»	1 25
Nord (actions anciennes).	988 75	»	5	987 50	»	1 25
Est.	460	»	»	462 50	2 50	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	877 50	2 50	»	880	»	2 50
Lyon nouveau.	882 50	1 25	»	882 50	»	»
Midi.	645	»	»	645	»	»
Ouest.	500	»	»	497 50	»	2 50
C ^e Parisienne du Gaz.	1570	»	10	1570	»	»
Canal de Suez.	462 50	»	»	458 75	»	3 75
Transatlantiques.	572 50	»	»	557 50	»	15
Emprunt italien 5 0/0.	69 65	»	25	69 90	»	25
Autrichiens.	406 25	»	»	403 75	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	525	»	2 50	523 75	»	1 25
Victor-Emmanuel.	366 25	»	»	363 75	»	2 50
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	340	2 50	»	335	»	5
Crédit Mobilier Espagnol.	610	»	»	605	»	5
Saragosse.	563 75	»	6 25	565	1 25	»
Séville-Xérès-Séville.	415	»	»	415	»	»
Portugais.	305	2 50	»	301 25	»	3 75

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	306 25	»	»	306 25	»	»
Orléans.	297 50	»	»	295	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	295	»	»	295	»	»
Ouest.	292 50	»	»	292 75	»	»
Midi.	292 50	»	»	292 50	»	»
Est.	286 25	»	»	286 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.